

RAPPORT ANNUEL

2020 - 2021

70 500 élèves

11 600 employées
et employés

145 langues maternelles

102 établissements

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Québec



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2020-2021, toute la planète a été secouée par la pandémie. Le milieu de l'éducation et le CSSMB n'étant pas en reste, nous nous sommes retroussés les manches et avons poursuivi notre mission d'instruction, de socialisation et de qualification, comme en témoigne ce rapport annuel.

Une année atypique

En septembre 2020, les élèves étaient de retour après une parenthèse de cinq mois. Toutes et tous savaient que l'année serait différente, le personnel des écoles, des centres et des services était toutefois prêt. Dès la rentrée, le Service des ressources éducatives (SRÉ) a annoncé la mise en place d'ÉVA; une école virtuelle destinée aux élèves devant rester à la maison durant toute la période de la pandémie.

Le CSSMB a également établi une stratégie de communication pour répondre promptement lorsque la Direction de la santé publique confirmait un cas positif dans un établissement. Au total, 1467 classes et neuf écoles ont été fermées pour des périodes plus ou moins longues.

Un taux de diplomation et de qualification enviable

Toujours sur le podium des centres de services scolaires présentant les plus hauts taux de diplomation et de qualification de la province, le CSSMB affiche un résultat de 88,2 %, soit 9,6 points au-dessus de la moyenne du réseau scolaire public québécois. Toutes les équipes s'affairent à atteindre l'objectif de 89 % inscrit à notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023*; une cible qui nous motive à poursuivre nos efforts.

De nouveaux outils

Le CSSMB tient à assurer à tous ses élèves un milieu d'apprentissage favorisant leur épanouissement, leur persévérance et leur réussite. C'est dans cette optique que le SRÉ a développé deux nouveaux cadres de référence. Le référentiel *Soutien aux élèves trans* favorise des milieux sains, sécuritaires et inclusifs, dans le respect des droits et des libertés. Le guide *Santé mentale en milieu scolaire* outille pour sa part les membres du personnel qui interviennent auprès d'élèves souffrant de détresse psychologique, de troubles anxieux ou d'un déficit de l'attention. Ce document a été conçu

en collaboration avec les quatre autres centres de services scolaires et commissions scolaires de la métropole, de même qu'avec la Direction régionale de la santé publique de Montréal.

Un nouveau conseil d'administration

Dans la foulée de la création des centres de services scolaires, le CSSMB a mis sur pied son premier conseil d'administration composé de parents, de membres du personnel et de représentants de la communauté. Au cours de sa première année, le conseil s'est notamment doté de règles de fonctionnement et a élaboré la *Politique relative aux contributions financières demandées aux élèves ou aux parents* en collaboration avec le comité de parents.

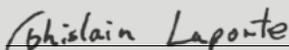
Des membres du personnel dévoués

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la grande capacité d'adaptation démontrée par notre belle et grande équipe. Le personnel des écoles et des centres a intégré les mesures sanitaires à la routine et s'est approprié des stratégies assurant un enseignement et des interventions de qualité, même lorsqu'il est interrompu par les éclosions et les confinements. Le personnel des services a pour sa part approuvé le télétravail, tout en continuant d'offrir son soutien indéfectible aux établissements.

Finalement, nous tenons à souligner l'accompagnement soutenu des parents et la résilience de nos élèves qui ont persévéré alors qu'ils devaient composer avec une part d'inconnu.

Un jour la pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir; nous sommes convaincus qu'elle nous aura tout de même appris quelque chose.

Le président du conseil d'administration,



Ghislain Laporte

Le directeur général,



Dominic Bertrand



GHISLAIN LAPORTE
PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

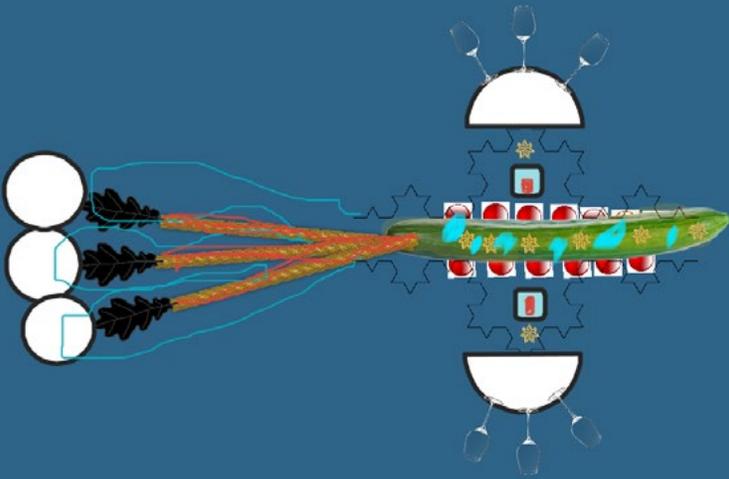


DOMINIC BERTRAND
DIRECTEUR GÉNÉRAL

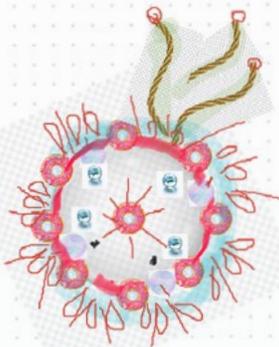
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un premier conseil d'administration

À l'automne 2020-2021, le CSSMB s'est doté de son premier conseil d'administration. Il est composé de cinq parents d'élèves : Jean-Philippe Blanchette, Marie-France Caron, Ghislain Laporte (président), Yan Ouellette (vice-président) et Dalia Ramy ; six membres du personnel : Véronique Beaulieu, Hafedh Ben Taher, Christine Drolet, Marie-France Leroux, Julie-Anne Proulx et Marc Prescott et cinq représentants de la communauté : Jean-Denis Constantin, François Morin, Isabelle Morin, Yu Cai Tian et Caroline Trudel.



ANDREW



ANOUSHKA

ARTISTES ET ABRÉGÉ DU RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Les artistes

Le CSSMB a de nouveau fait appel aux élèves pour enjoliver le rapport annuel. Cette année, il a constitué son corpus avec des travaux réalisés par des élèves d'ÉVA, l'école virtuelle assistée. Inspirée par l'actualité, l'enseignante Heidi Deschênes-Doré a invité les élèves du primaire à s'approprier la thématique *Micro-organismes extravagants* pour réaliser des œuvres joyeuses et colorées.

Abrégé du Rapport annuel 2020-2021 de la protectrice de l'élève

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit déposer annuellement un rapport de ses activités faisant état du nombre et de la nature des plaintes reçues, de la nature des correctifs recommandés ainsi que des suites qui leur ont été données.

Au total, 140 demandes ont été adressées à la protectrice de l'élève. De ce nombre, 17 relevaient de son niveau d'intervention : cinq ont fait l'objet d'une enquête avec avis écrit remis au conseil d'administration du CSSMB et huit ont mené au maintien de la décision du CSSMB sans rédaction d'avis écrit. Pour trois autres interventions, la plainte a été réglée par l'école. Un dernier cas n'est pas encore résolu. Les motifs invoqués le plus souvent par les demandeurs sont les questions liées aux inscriptions (22 %).

La version complète du Rapport annuel 2020-2021 de la protectrice de l'élève peut être consultée sur www.csmb.qc.ca/protectrice2020-2021.



HIBA

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

Pour remplir sa mission et atteindre son ambition et ses cibles,
le CSSMB s'est doté de trois orientations stratégiques déclinées en 17 objectifs.

ORIENTATION 1 ASSURER UN CONTINUUM DE SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉLÈVES

Lancement du *Cadre de référence en ergothérapie* afin d'uniformiser l'offre de service, de clarifier les rôles et le processus de pratique et d'aider les ergothérapeutes à intégrer la communauté éducative.

Déploiement du continuum pour la clientèle avec trouble du spectre de l'autisme. Un plan de formation est offert au personnel enseignant, des services de garde et professionnel.

Succès des programmes de double diplomation en comptabilité et soutien informatique.

Signature d'une entente avec le Collège Bois-de-Boulogne pour offrir une passerelle en soutien informatique vers le cégep.

Mise sur pied de l'attestation d'études professionnelles *Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée*. Au cours de l'année, 330 élèves ont réussi leur parcours de formation.

Mise en place d'une formation hybride (autoformation et classe virtuelle) en sécurité privée.

Quelque 533 élèves amorcent un cheminement en reconnaissance des acquis et des compétences. De ce nombre, 160 décrochent un diplôme ou une attestation d'études professionnelles et plusieurs obtiennent un permis pour la pratique d'un métier réglementé. D'autres se maintiennent en emploi ou obtiennent de meilleures conditions de travail.

Mise en place d'un service d'aide au placement pour épauler les finissantes et les finissants dans leur recherche d'emploi.

Développement d'une formation de secouriste en milieu de travail (CNESTT).

Création et maintien de partenariats bonifiant la formation des élèves adultes.

Collaboration de la Formation générale des adultes avec huit organismes d'insertion sociale : 226 personnes obtiennent un certificat à un métier semi-spécialisé.

ORIENTATION 2 CONSOLIDER L'EFFET ENSEIGNANT PAR LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Offre en ligne de la formation *Prévention des difficultés en langage écrit* (PREV). Le virage numérique favorise la pérennité du contenu théorique et du partage de pratiques efficaces en lien avec la stratégie *Réponse à l'intervention* et les communautés d'apprentissage professionnel.

Création d'un café-rencontre virtuel où les conseillers et les conseillers pédagogiques en orthopédagogie soutiennent et accompagnent les enseignantes et enseignants-orthopédagogues.

Développement de formations en enseignement à distance : évaluation et savoirs à prioriser, différenciation pédagogique, démarches en laboratoire virtuel, enseignement à distance au préscolaire, en arts et en éducation physique et à la santé. Des accompagnements sont développés afin d'aider le personnel des écoles à utiliser les plateformes et les applications en classe de manière efficace.

Poursuite des formations offertes par l'Université TÉLUQ en enseignement efficace et en gestion efficace des comportements : plus de 350 enseignantes, enseignants et cadres y participent.

Utilisation des technologies pour développer de nouvelles modalités d'accompagnement : formations à distance, autoformations, capsules d'information, cafés-rencontres et communautés de partage virtuel.

Création de l'école virtuelle assistée (ÉVA) afin de permettre aux élèves qui ne peuvent se présenter en classe, pour des raisons médicales dans le contexte de la COVID-19, de recevoir un enseignement de qualité. L'école accueille 394 élèves du préscolaire et du primaire ainsi que 207 élèves du secondaire, incluant des élèves HDAA, de l'accueil et de la formation préparatoire au travail. Une formation en enseignement et en intervention à distance est offerte à l'équipe-école.

Offre de soutien et d'accompagnement du personnel enseignant pour favoriser la réussite des élèves en contexte pandémique. Ainsi, sont proposés des outils d'aide à la révision de la planification annuelle tenant compte des guides du MEQ sur les savoirs à prioriser et des ajustements apportés à la progression des apprentissages. L'évaluation en soutien à l'apprentissage y est mise à l'avant-plan et l'équipe du Service des ressources éducatives soutient le personnel

enseignant dans l'utilisation des outils diversifiant les preuves d'apprentissage. Enfin, un outil de réflexion sur les indicateurs de passage réaffirme l'importance de l'exercice du jugement professionnel.

Publication de trois guides pour l'accompagnement du personnel dans le cadre du programme d'insertion professionnelle : directions de centre, mentors et mentorés. De plus, le CSSMB conclut des ententes avec trois universités qui reconnaissent des crédits aux enseignantes et enseignants qui ont suivi le programme.

Déploiement du programme d'insertion professionnelle des enseignantes et enseignants à la formation générale des adultes.

Offre de formations aux membres du personnel du CSSMB qui améliorent leurs compétences langagières en formation à distance.

Élaboration, par le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, d'une formation sur le service à la clientèle. Celle-ci est utilisée par les services et établissements du CSSMB et a été rendue disponible aux centres de services scolaires et commissions scolaires montréalais.

ORIENTATION 3 ASSURER UN MILIEU DE VIE INCLUSIF ET ACCUEILLANT, OUVERT SUR LE MONDE ET L'AVENIR

Lancement du guide *Santé mentale en milieu scolaire*. Le document, développé par les centres de services scolaires et les commissions scolaires montréalais propose des pistes d'intervention en prévention et promotion de la santé mentale.

Lancement de *Référentiel : Soutien aux élèves trans*. L'outil clarifie le concept de la transidentité, sensibilise aux droits et libertés des élèves et rappelle les obligations du milieu scolaire.

UNE AMBITION

Atteindre un taux de diplomation
et de qualification de 89% d'ici 2023

88,2% –
Taux en 2019-2020

89% –
Cible

+9,6
POINTS

9,6 points de plus
que le réseau
scolaire public
québécois



La diplomation et la qualification

CIBLE 1 | AUGMENTER À 86% LE TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION DES GARÇONS.¹



CIBLE 2 | AUGMENTER À 68% LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE
QUALIFICATION DES ÉLÈVES AVEC UN PLAN D'INTERVENTION.¹



CIBLE 3 | AUGMENTER À 78% LE TAUX DE DIPLOMATION ET
DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS
(60% APRÈS CINQ ANS).¹



CIBLE 4 | AUGMENTER À 85% LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE
QUALIFICATION DES ÉLÈVES NÉS HORS QUÉBEC.¹



Le cheminement scolaire

CIBLE 5 | AUGMENTER DE 4% LE TAUX DE RÉUSSITE
À L'ÉPREUVE CSSMB DE MATHÉMATIQUE DE 4^e ANNÉE
DU PRIMAIRE, DANS CHACUNE DES COMPÉTENCES.

	Taux de réussite de juin 2017 (année de référence - élaboration du PEVR)	Taux de réussite de juin 2019 ²
Résoudre une situation-problème	72,0%	91,6%
Utiliser un raisonnement mathématique	81,1%	89,2%

CIBLE 6 | DIMINUER À 11% LA PROPORTION D'ENFANTS
QUI ENTRENT AU SECONDAIRE À 13 ANS.



OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET POUR LA DÉTERMINATION DES BESOINS

CIBLE 7 | AUGMENTER À 65% LE TAUX DE PERSÉVÉRANCE DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES INSCRITS AU COURS DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE.



CIBLE 8 | AUGMENTER À 78% LA PROPORTION D'ÉLÈVES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE RÉUSSITE POUR L'OBTENTION D'UN DIPLÔME (DEP, AEP, ASP) OU D'UN PROJET DE FORMATION.



La maîtrise de la langue française

CIBLE 9 | MAINTENIR À 85% OU PLUS LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE DE 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE.



CIBLE 10 | MAINTENIR À 86% OU PLUS LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE DE LECTURE DE 6^e ANNÉE DU PRIMAIRE.



Le milieu de vie

CIBLE 11 | OFFRIR AU MOINS 60 MINUTES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES PAR JOUR DANS 100% DES ÉCOLES PRIMAIRES DU CSSMB.



CIBLE 12 | S'ASSURER QUE 60% DES BÂTIMENTS DU CSSMB SOIENT DANS UN ÉTAT SATISFAISANT SELON L'INDICE GOUVERNEMENTAL DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES D'ICI 2030.

Étant donné la migration des systèmes de gestion intégrés des bâtiments en 2020-2021, l'indice de vétusté n'est pas disponible pour l'année 2020-2021.

Visant d'abord et avant tout la réussite de ses élèves, le CSSMB établit les objectifs, principes et critères de répartition des allocations en fonction du niveau optimal de ressources requises, tout en assurant son équilibre budgétaire. Guidé par des valeurs de respect, d'équité, de responsabilité et de courage, le CSSMB respecte également ses principes de gouvernance : la responsabilisation, la décentralisation, la proximité et la confiance. Le conseil d'administration établit ce partage lors de l'adoption du budget. Les ressources sont réparties selon les objectifs, principes et critères énumérés ci-dessous.

Objectifs :

- Accorder aux établissements la plus grande latitude possible au regard des choix budgétaires qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, leurs mandats et leurs responsabilités.
- Établir, *a priori*, les principes et les critères de répartition des ressources dans un souci d'équité entre les établissements.
- Mettre à la disposition des services et des comités les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Principes :

- Appliquer les principes en conformité avec les orientations adoptées par le conseil d'administration, dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures.
- Tenir compte des besoins exprimés par les établissements, des inégalités sociales et économiques, de la convention de partenariat entre le Centre de services scolaire et les ministères concernés et des conventions de gestion et de réussite éducative conclues avec les établissements.

- Considérer le volume d'activités financées par le ministère de l'Éducation, les autres organisations gouvernementales, les entreprises privées et les individus.
- Respecter ce qui est requis pour assurer le bon fonctionnement du Centre de services scolaire et pour gérer les activités qui incombent à sa gestion.

Critères :

Dans les établissements, les règles budgétaires comprennent un mode de financement pour : les enseignantes et les enseignants, le personnel autre qu'enseignant, les dépenses de fonctionnement, le mobilier, l'appareillage, l'outillage, les ajustements récurrents et non récurrents et les conseils d'établissement. Dans les écoles primaires et secondaires s'ajoutent des mesures tenant compte de spécificités significatives. Enfin, pour les services, les règles budgétaires comprennent un mode de financement pour les responsabilités propres à chacun d'entre eux. Les budgets excédentaires des services sont habituellement remis au Centre de services scolaire.

¹ L'ambition et les cibles visent la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification à la formation générale des jeunes, à la formation générale aux adultes ou à la formation professionnelle, sept ans après leur entrée en première secondaire au CSSMB.

² Il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle depuis juin 2019.

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

État de la situation financière

ACTIFS FINANCIERS	\$
Encaisse	5 260 734
Subvention de fonctionnement à recevoir	58 883 792
Subvention d'investissement à recevoir	838 808 589
Subvention à recevoir - Financement	16 264 762
Débiteurs	26 074 729
Stocks destinés à la revente	214 377
Placements à long terme	10 000
Autres actifs	412 777

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 945 929 760

PASSIFS	\$
Créditeurs et frais courus à payer	284 927 860
Subvention d'investissement reportée	730 796 606
Revenus perçus d'avance	4 905 310
Provisions pour avantages sociaux futurs	29 492 964
Quote-part du CSSMB dans la dette à long terme à la charge du CGTSIM	691 262 129
Passif au titre des sites contaminés	16 264 762
Autres passifs	36 855 738

TOTAL DES PASSIFS 1 794 505 369

DETTE NETTE (848 575 609)

ACTIFS NON FINANCIERS	\$
Immobilisations corporelles	850 941 958
Stocks de fournitures	3 001 817
Frais payés d'avance	4 898 411

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 858 842 186

SURPLUS ACCUMULÉS 10 266 577

État des résultats et continuité du surplus accumulé

REVENUS	\$
Subvention de fonctionnement du MEQ	492 344 308
Subvention d'investissement	18 563 170
Autres subventions et contributions	570 631
Taxe scolaire	135 164 533
Droits de scolarité et frais de scolarisation	6 651 684
Ventes de biens et services	33 152 678
Revenus divers	5 220 943
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	36 517 527

TOTAL DES REVENUS 728 185 474

DÉPENSES	\$
Activités d'enseignement et de formation	351 849 099
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	164 363 325
Services d'appoint	52 340 778
Activités administratives	29 087 939
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	85 485 116
Activités connexes	46 179 779
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	555 156
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(24 286)

TOTAL DES DÉPENSES 729 836 906

DÉFICIT DE L'EXERCICE (1 651 432)

Surplus accumulés au début 15 354 041

Redressement des exercices antérieurs (3 436 031)

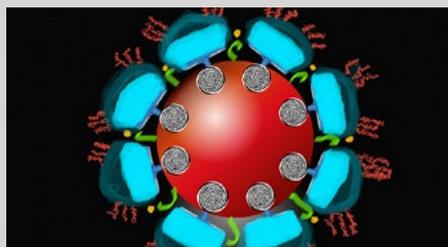
11 918 010

SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN 10 266 578

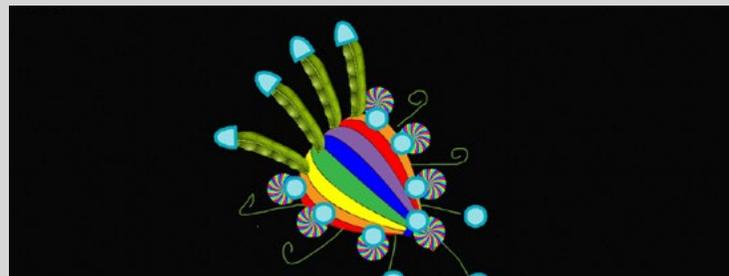
Les états financiers 2020-2021 ont été soumis au conseil d'administration du CSSMB le 7 décembre 2021.



MYLA



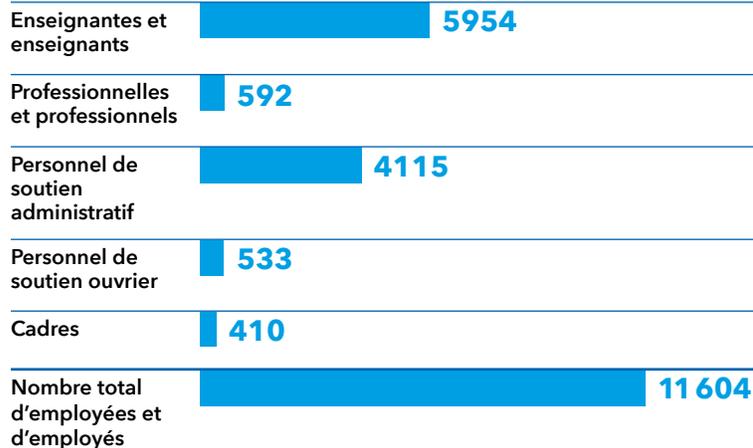
OLIVIA



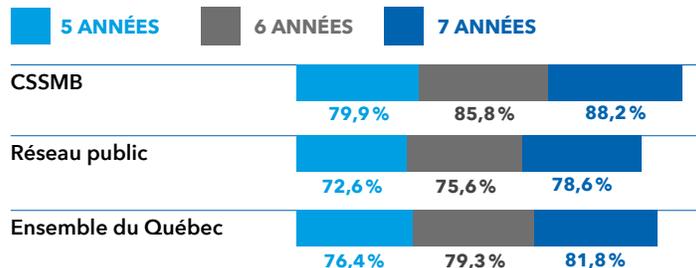
ANNA

PROTRAIT STATISTIQUE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

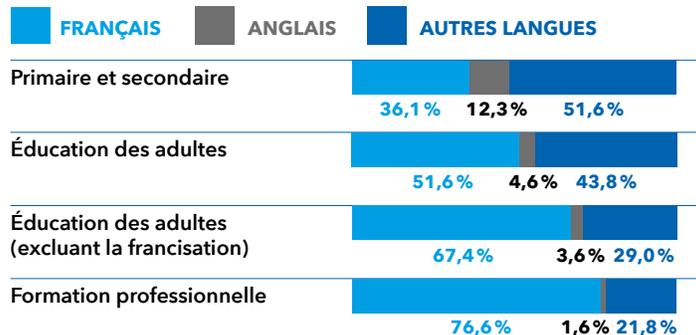
RÉPARTITION DES EMPLOYÉES ET DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



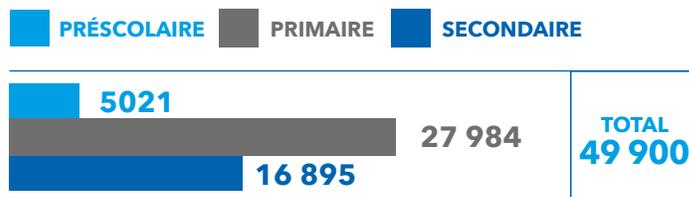
TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE APRÈS 5, 6 ET 7 ANNÉES



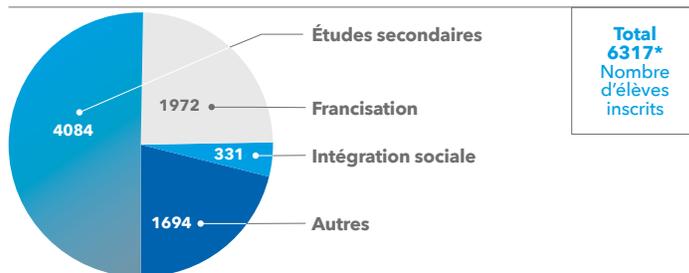
LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES



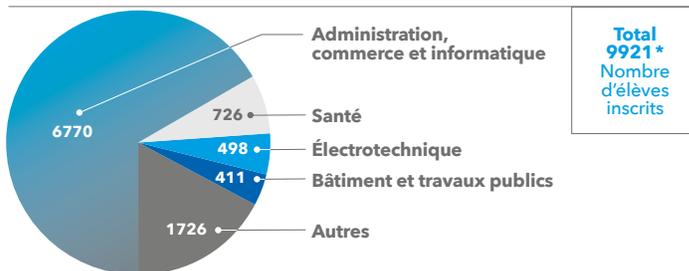
NOMBRE D'ÉLÈVES (SECTEUR JEUNES) AU 30 SEPTEMBRE 2020



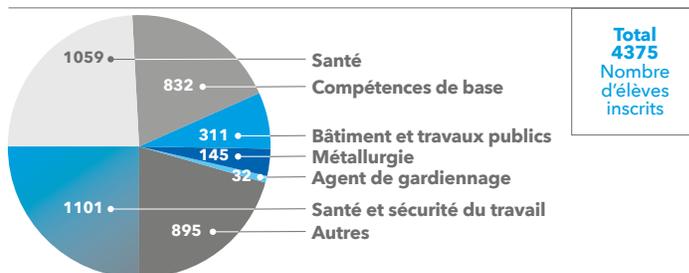
SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À L'ÉDUCATION DES ADULTES



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES AUX SERVICES AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE



* Un élève peut fréquenter, durant la même année scolaire, plusieurs secteurs d'études. Cela explique que la somme du nombre d'élèves par secteur puisse être plus grande que le nombre total d'élèves à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes.